

## 01 - Conseil Municipal - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : La séance est ouverte. Ce sont des lieux nouveaux, plus aérés, je ne sais pas si c'est plus confortable, en tout cas écoutez, on va pendant six mois vivre ici pour les Conseils Municipaux mais alors je ne suis pas sûr que d'un point de vue acoustique ce soit meilleur donc je pense qu'il serait peut-être bien de limiter les conversations parasites.

Alors tout d'abord en ce premier conseil municipal de l'année je voudrais vous renouveler mes vœux pour ceux que je n'ai pas vus, pour l'année 2011. Et puis surtout et vous savez que c'est sincère, j'exprime le souhait qu'ensemble nous puissions produire un travail de qualité au service de toutes les Bisontines et de tous les Bisontins, et dans une ambiance que j'espère courtoise, constructive, en tout cas j'ai espoir. Donc vous avez bien noté que ce soir nous étions ici à la City en raison des travaux de mise aux normes de la salle du Conseil Municipal ; vous savez qu'il y a à peu près 50 ans que cela n'avait pas bougé, donc il devenait nécessaire d'y faire quelques travaux.

Je voudrais également remercier les services de la Ville et ceux de l'Agglomération qui se sont beaucoup investis pour que cela fonctionne bien ; merci à Patrick AYACHE, merci à Jean-Paul VOGEL, merci à l'ensemble des services qui nous accueillent ce soir.

La salle du Conseil Municipal va donc être refaite, on a déjà eu l'occasion d'en parler. Elle servira d'ailleurs un peu plus qu'auparavant puisqu'il y a beaucoup de demandes d'associations ou d'organismes qui ont besoin de salles équipées pour tenir des réunions, des conférences à Besançon. Aussi, allons-nous faire en sorte que cette salle puisse encore mieux servir à tous ces besoins même si, comme Jacqueline PANIER me le disait, elle est déjà pratiquement utilisée deux jours sur trois pendant la semaine.

\* \* \* \*

Vous savez aussi que nous attachons beaucoup d'importance aux individus, aux femmes et aux hommes qui composent cette ville et spécialement ce soir aux femmes et je souhaiterais mettre à l'honneur très simplement, je dis bien très simplement, deux personnes particulièrement méritantes qui ont permis par leur action d'éviter le pire à Besançon, vous vous en souvenez le 13 décembre dernier, je veux parler de Mme Nathalie ROFFET et de Mme Samia AOUINA. On leur souhaite la bienvenue en les applaudissant. Je vous remercie parce que je sais que ces dames sont très émues et lorsqu'on veut rendre un hommage, il vaut mieux ne pas en faire de trop. Je vous remercie vraiment d'avoir accepté d'être présentes ce soir lors de cette séance du Conseil Municipal car je sais, parce que vous nous l'avez dit, ce qu'il vous en coûte et comme grande est votre envie de ne pas être trop médiatisées. Cet hommage ne se veut pas grandiloquent car vous souhaitez retrouver l'anonymat et vous reconstruire après la prise d'otages dont vous avez été victimes dans l'exercice de vos fonctions avec les enfants de votre classe de l'école maternelle Charles Fourier à Planoise. Il nous a semblé que le Conseil Municipal, l'expression de la cité, se devait sincèrement de vous rendre cet hommage en mon nom, au nom de tous les collègues élus et de l'ensemble des Bisontines et des Bisontins, pour le courage et le sang-froid dont vous avez fait preuve le lundi 13 décembre dernier, je le sais parce que nous y étions. Vous aviez le choix entre deux possibilités, celle de vous laisser aller, de ne penser qu'à vous, de baisser les bras et perdre pied. Ce n'est pas ce que vous avez choisi. Au contraire vous avez fait face. Confucius disait que le courage consiste à faire ce qui est juste, c'est ce que vous avez fait et dans une situation extrêmement difficile, extrêmement préoccupante. Vous pouvez être fières comme nous le sommes de vous connaître car si votre action ne vous donne pas le succès des héros, ce que vous ne souhaitez pas, vous pouvez être assurées que vous avez remporté tout à la fois le respect mais aussi l'estime et la reconnaissance de nous toutes et de nous tous. C'est pourquoi je suis, au nom du Conseil Municipal, très très heureux de remettre ce soir à Nathalie ROFFET et à Samia AOUINA la médaille de la Ville de Besançon que je vous prie d'accepter comme gage de notre gratitude. Je voudrais aussi demander à Mme SIRE, la directrice de l'école Charles Fourier, de transmettre aussi les remerciements du Maire et du Conseil Municipal à l'ensemble de l'équipe éducative de l'école pour l'exemplarité de son comportement lors de cette journée si difficile qui restera gravée dans nos mémoires. Je veux à cet instant saluer les professeurs des écoles, les maîtres qui ont pris en charge les enfants dès leur évacuation de la maternelle pour les protéger dans l'école voisine. Votre

professionnalisme a permis que l'après-midi même vous avez pu reprendre vos activités d'enseignement. Je voudrais aussi terminer ce temps d'hommage en citant Mmes Myriam HARM, Ouria BENCHIKH et Corinne DEFELICE qui sont des agents territoriaux, des employées de la ville spécialisées dans les écoles maternelles, des ATSEM comme on dit, qui étaient là aussi. Elles n'ont pas souhaité être présentes ce soir, je crois par timidité et par pudeur mais aussi avec l'envie de tirer un trait pour se projeter dans l'avenir, c'est ce qu'elles nous ont confié lorsque nous les avons rencontrées avec Marie-Noëlle et Françoise il y a quelque temps, le jour de la fête de Noël. Je tiens aussi à citer ces agents territoriaux pour leur courage, leur sens du service public et du devoir qui les ont conduits à se comporter de manière exemplaire. Et puis c'est vrai qu'à un moment où l'école publique est menacée -on voit beaucoup de coupes sombres qui se profilent sur nombre d'écoles de notre ville- je crois qu'il était important pour moi de rappeler l'importance de l'école, le dévouement des enseignants qui ne baissent jamais les bras. Je crois que toutes, enseignants, ATSEM, assistants, toutes ces équipes, vous méritiez bien ce soir le témoignage de reconnaissance de la ville et comme je l'ai demandé à M. le Préfet, vous recevrez bientôt une médaille du courage qui témoignera de la reconnaissance de la République, je vous remercie.

**Mme Nathalie ROFFET** : On n'a pas trop l'habitude de prendre la parole comme cela mais on voulait remercier M. le Maire pour ces médailles et dire aussi que Samia et moi avons vécu, c'est vrai, quelque chose qui va rester marquant dans nos vies professionnelles et personnelles. On veut bien sûr partager la médaille avec notre Directrice, avec toute l'équipe de l'école maternelle Charles Fourier et puis aussi, comme vous l'avez dit, avec l'autre école maternelle qui est toute proche de chez nous, l'école maternelle Saint-Exupéry, avec ses enseignants et toutes les ATSEM qui ont travaillé ce matin-là pour faire en sorte que tout se passe bien. On a bien sûr une pensée pour nos enfants, nos élèves et leurs familles qui ont vécu quelque chose de difficile ce matin-là. On voulait aussi penser au jeune homme car on souhaite vraiment qu'il soit encadré et pris en charge de la meilleure façon possible. Et, comme vous l'avez dit, on va maintenant essayer de tourner la page.

**M. LE MAIRE** : Nathalie ROFFET, je vous remets au nom du Conseil Municipal cette médaille, c'est peu par rapport à ce que vous avez fait mais c'est un témoignage de notre reconnaissance.

**Mme Nathalie ROFFET** : Merci beaucoup, merci Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : Samia je suis aussi très heureux de vous remettre cette médaille. Je me souviens que lorsque l'on a dit : «il faut que quelqu'un rentre», elle a dit : «j'y vais» !

**Mme Samia AOUINA** : Merci. (Applaudissements).

\* \* \* \*

**M. LE MAIRE** : Je dois vous annoncer aussi la création d'un nouveau groupe politique dans notre assemblée puisque Mme JEANNIN m'a écrit les 18 décembre 2010 et 8 janvier 2011 pour m'informer de la création d'un nouveau groupe Centre Droit qui représentera la gauche moderne et le parti radical pour soutenir ces deux partis politiques. J'ai répondu favorablement à cette demande le 18, comme le règlement intérieur le prévoit et comme aussi la démocratie le demande, que nous acceptions la création de ce groupe et que nous puissions mettre rapidement à la disposition de Mme GELIN et de Mme JEANNIN les locaux dont elles ont besoin pour assurer le fonctionnement de leur groupe. Il y a donc un nouveau groupe qui s'appellera «Centre Droit».

**Mme Martine JEANNIN** : Chers Collègues, en début de mandature, en 2008, M. le Maire nous avait demandé par écrit si nous voulions constituer des groupes différents ou si nous voulions rester apparentés au groupe d'opposition. Par reconnaissance et par honnêteté vis-à-vis de l'UMP, j'avais accepté de me fondre dans le groupe. En fait la décision d'indépendance vient à point nommé juste après le remaniement ministériel où l'on a vu MM. les Ministres BORLOO et BOCKEL envoyés sur le banc de touche. J'ai décidé de suivre leur nouvelle entente qu'ils qualifient eux-mêmes de «sensibilité centriste» et qui selon M. BORLOO, sur le JDD d'hier, dit que cet ensemble pourrait constituer le rassemblement des centristes qui irait de la Gauche moderne, du parti radical jusqu'au nouveau Centre en passant par les déçus du MODEM et des Ecologistes. On voit grand... mais un Centre Droit cela peut être la formule ! Ma

décision de demander mon autonomie n'est en fait que la mise en application en amont de cette volonté de rassemblement centriste. Monter une section centriste où chacun pourra se retrouver sur les mêmes idées de réformes justes. Pour nous faire connaître, ma Collègue Catherine GELIN, parti radical de droite nouvellement encartée et moi-même Gauche moderne, devons bien sûr avoir les moyens de mettre en place ce mouvement qui n'existe pas jusqu'à présent sur Besançon. Afin d'être plus visibles et pour marquer notre indépendance nous souhaiterions tout simplement obtenir un petit budget pour nos frais de photocopies, un local, un secrétariat qui serait chargé d'alimenter nos sites internet locaux.

**M. LE MAIRE :** En ce qui concerne le budget, il y a un règlement intérieur qui a été voté en début de cette mandature avec des sommes et des postes qui sont à répartir et vous avez toute liberté entre vous, avec vos amis de l'UMP et vos amis du MODEM de répartir les choses. Je n'ai aucune raison de refuser votre demande et vous aurez les moyens qui sont prévus par le règlement intérieur et par la loi bien sûr.

**M. Jean ROSSELOT :** Je n'ai aucune raison non plus de refuser des moyens. Alors peut-être que j'ai sous-estimé, par manque d'écoute peut-être -autant pour moi- la recherche légitime d'indépendance et d'expression, de volonté d'expression de Martine dont on connaît tous le côté entier et authentique. Mais sachez que cette initiative me convient, cela me réjouit d'ailleurs dans la mesure où ça consolide dans sa dimension centriste notre groupe qui ainsi est enrichi d'une dimension Nouveau Centre, de deux nouvelles composantes, on suit l'évolution nationale n'est-ce pas, radicale, cela vient d'être évoqué et de Gauche moderne puisque Jean-Marie BOCKEL se place désormais dans la grande mouvance de BORLOO. Permettez à Martine de s'exprimer maintenant, elle va vous faire une proposition et à partir de là on résoudra cette question de plus d'indépendance et d'expression possible.

**Mme Martine JEANNIN :** Jean ROSSELOT me demande un petit délai pour se retourner. Je veux bien lui accorder encore deux ou trois mois, pour ne pas gêner les cantonales...

**M. LE MAIRE :** Attendez, s'il vous plaît !

**Mme Martine JEANNIN :** Je lui donne quelque temps pour se retourner, pour prévoir...

**M. LE MAIRE :** Je voudrais d'abord qu'il y ait le silence dans cette salle, s'il vous plaît ! Madame JEANNIN, vous m'avez écrit deux lettres, je vous donne acte de vos demandes. Maintenant vous vous organisez comme vous le voulez. Ce soir on ne va pas discuter en Conseil Municipal des petits arrangements que vous feriez avec M. ROSSELOT, c'est votre problème à vous. Les services vous donneront les sommes auxquelles vous avez droit, les moyens humains auxquels vous avez droit. C'est votre problème, vous le réglez entre vous comme nous nous l'avons réglé avec nos amis Verts, nos amis Alternatifs et nos amis Communistes.

Ce soir nous avons un sujet capital quand on voit la situation dans laquelle est le pays, quand on voit les retombées qu'il y a pour notre ville, pour notre agglomération, nous devons parler d'orientations budgétaires. Je ne laisserai pas s'instaurer un débat totalement suranné dans lequel on discuterait pendant une demi-heure de l'organisation et du partage des bureaux entre vous. Cela ne me regarde pas, cela ne m'intéresse même pas. Vous réglerez cela entre vous et je suis sûr que cela se passera très bien.

Madame JEANNIN vous m'avez écrit le 25 décembre : «serait-il possible après le déménagement du groupe aux lieu et place de Martine BULTOT que le petit bureau actuellement occupé par l'UMP me soit attribué. Je vous remercie de bien vouloir donner toutes les consignes à vos services afin que ce déménagement puisse s'opérer dans les meilleures conditions dès les premiers jours de janvier 2011». C'est ce que vous m'avez écrit, j'ai donc donné des consignes en ce sens, le sujet pour moi est clos.

**Mme Catherine GELIN :** Je vous remercie Monsieur le Maire pour votre décision et j'espère que cette ouverture sera profitable à un travail pour notre groupe et pour nos réflexions. En élargissant je pense que je pourrais peut-être un petit peu plus aller dans le sens des réflexions que j'avais qui étaient celles du développement durable, de l'écologie, des droits de l'homme et de la laïcité. Ce sont des thèmes qui me paraissent très importants et c'est pour cela que j'ai intégré le parti radical parce qu'il a annoncé clairement toutes ces valeurs, en tous les cas qui étaient les miennes».

*Récépissé préfectoral du 3 février 2011.*